

1789 1989



POUR
L'ABOLITION
DES DISCRIMINATIONS

EGALITE!

FRANÇAIS - IMMIGRÉS ENSEMBLE

DR/IHS CGT03

DROIT AU SEJOUR, POUR UN ETRANGER, TOUT UN POEME

Quelques familles étrangères, une cinquantaine en 2016 pour tout le département de l'Allier, sont ici depuis plusieurs années... mais « sans papiers »...

Ces femmes, ces hommes, ces enfants ont fuit :

le Congo,
l'Arménie,
la Tchétchénie,
le Kosovo,
l'Albanie ...

Là où des conflits interethniques, les maffias, les corruptions, leur rendaient la vie impossible.

Ils n'ont pas obtenu l'asile, les 80% de refus font un mal indicible.

En ce moment de guerres intenses en Irak, en Syrie, au Soudan, seules des personnes de ces nationalités obtiennent leur carte de séjour.

L'Allier est une terre de SOLIDARITE, hier comme aujourd'hui, qui cherche à accueillir de nouvelles et jeunes populations.

Plusieurs enfants de ces familles étrangères sont nés ici.

Tous les enfants en âge de l'être, sont scolarisés.

Grands et petits font des efforts immenses pour parler le français et pour s'intégrer.

Certains pères, certaines mères, ont des promesses d'embauche.

Mais l'absurde est là en résumé :

**Pour avoir des papiers, il faut travailler.
Mais pour avoir un emploi, il faut des papiers.**

Pourtant il y a des métiers où des employés sont recherchés !!!

Une carte de séjour et ce sera enfin les beaux jours, une vie, comme les autres, à égalité toujours. Ni plus, ni moins.

Nous sommes tous des humains !!

Mireille Pasquel

Au sommaire

pages 1 à 7

La CGT et les travailleurs indochinois

Page 7

Rappel de cotisations

page 8

Biographie
Antoine Vignaud

mel resf03@gmail.com
site [www //educationsansfrontieres.org](http://www//educationsansfrontieres.org)

La CGT et les travailleurs indochinois

En septembre 1939, alors que la France rentre en guerre, 20 000 vietnamiens, la plupart paysans, sont recrutés souvent de force. Ils doivent servir d'ouvriers dans les usines de guerre. Entassés par centaines dans les cales des bateaux aménagées en dortoirs, la traversée Saïgon-Marseille durait plus d'un mois. Arrivés en France, ils sont encadrés par la M.OI (Main d'œuvre Indigène) composée de cadres coloniaux.

73 Compagnies de 200 à 300 travailleurs sont déployées dans tout le pays. Très vite l'armée française est défaite et les usines d'armement cessent de fonctionner, 20 000 vietnamiens se trouvent bloqués en France jusqu'à la fin de la Seconde guerre mondiale et même au-delà ; ils auront passé 10 ans en France avant de pouvoir retourner dans leur pays !

Venant de Marseille, les 27^{ème} et 35^{ème} Compagnie arrivent à Moulins vraisemblablement en mars-avril 1945.

La 41^{ème} Compagnie s'installe à Montluçon au début de l'année 1946 et sera rapatriée en décembre 1949.

La Délégation Générale des Indochinois

Les 15, 16 et 17 décembre 1944 à Avignon, se réunissent en Congrès, et pour la première fois, toutes les composantes de la communauté vietnamienne en France. Une centaine de délégués représentent les travailleurs (les plus nombreux), les étudiants et les militaires. Ce congrès institue un organisme représentatif, la Délégation Générale des Indochinois qui se présente comme le seul habilité à parler au nom de la communauté et au nom de l'Indochine elle-même.

La Délégation intervient très régulièrement sur deux points :

-sur les rapports des travailleurs indochinois avec la M.O.I., elle leur obtient la reconnaissance du droit syndical par exemple,

-sur le refus de « la domination japonaise qui représente sa forme aigüe du fascisme impérialiste » et surtout sur le fait qu'elle n'entend pas « la remplacer par le joug odieux de l'Administration Coloniale. »

C'est la question de l'Indépendance du Viêt-Nam qui est posé.

Premiers contacts avec la CGT

La détérioration des conditions d'existence des travailleurs indochinois en attisant leur mécontentement, va les conduire à recevoir favorablement les soutiens de la CGT.

Le secrétaire CGT de la 48^{ème} Région Fédérale du Bâtiment, Pierre Faure, est informé par son homo-

logue des Bouches du Rhône de l'arrivée de travailleurs indochinois, venant de Marseille.

Ils sont syndiqués à la CGT et «*méritent, dit-il, toute notre attention... ces copains ont besoin de toute notre aide pour faire leur éducation syndicale, tu n'y parviendras que si tu es en rapport avec leurs délégués.*» (30 avril 1945).



DR/IHS CGT03

Eugène GOUBY, secrétaire de l'UL de Moulins, est averti le 18 mai, il rentre immédiatement en contact avec les délégués Nguyen Dàn et Nguyen Luan qui parlent très bien le français et servent d'interprètes pour leurs compatriotes.

Dans un premier temps, les responsables de l'UL s'en tiennent aux revendications touchant leurs conditions de vie et de travail.

Gouby se rend compte qu'il existe des différences d'orientation politique :

« *J'avais noté, dit-il, cette tendance au trotskysme des délégués et leur avait signalé leur mauvaise position, très adroitement. Nous ne serons pas dépassés. Dàn m'estime comme un de ses grands camarades et je l'ai en main. Sans brusquer, je l'amènerai à notre compréhension. Toutefois, j'avoue que nous avons des difficultés, très peu parlant le français et je t'avoue que mes connaissances en indochinois sont d'une grande faiblesse.* » (16 août 1945)

Enfin, il faut rajouter que dans le camp, il y aussi une dizaine de surveillants qui sont plus ou moins des intellectuels nationaliste-chauvins, Dàn met en garde Gouby contre cette élite qui a « *de l'influence sur le groupe mais pour le moment, ne peut pas rompre avec la CGT. Ils sont obligés de recourir à toi... je sais bien que tu ne peux pas réunir les camarades et se passer d'eux, ils peuvent à leur façon interpréter tes propos.* »

La vie au camp de la Tireuse

Le 4 septembre 1944, l'Atelier de Chargement de Moulins avait été entièrement détruit par les allemands lors de la Libération de la ville.

Depuis le 16 avril 1945, la Direction de l'Atelier emploie 300 à 400 travailleurs indochinois à des travaux de déblaiement de l'usine avec un contrat de 3 mois renouvelables par tacite reconduction.

L'employeur, fournit le logement : un cantonnement situé à quelques minutes, au camp de la Tireuse : 18 baraques construites par les allemands.

Ils sont logés à quarante par baraque, des box sont installés avec deux couchettes superposées. Les couchettes sont peu confortables, pas de sommier, souvent pas de paillasses. C'est le coucher brutal sur la planche. Ils manquent de couvertures et de traversins. Par contre les intérieurs sont décorés avec goût et finesse, l'ordre et la propreté règnent. Le dimanche, les travailleurs partent en promenade. Les responsables de l'UL y seront invités plusieurs fois, c'est à eux que nous devons cette description de leur vie au camp.

En janvier 1947, jour de la fête du « Tet », les visiteurs sont accueillis avec courtoisie et intelligence pourtant cette journée de fête est considérée comme une journée de deuil, vu que sur la terre du Viêt-Nam sont tombés et tombent encore les jeunes Vietnamiennes et Françaises. Le thé est offert aux visiteurs et Nguyen Luan souhaite la bienvenue et espère une meilleure entente entre nos deux peuples.

La syndicalisation des travailleurs indochinois

Une note de la D.T.I (Direction des Travailleurs Indochinois, anciennement M.O.I) du 26 mai 1945 rappelle aux Commandants de Compagnie et Chefs d'encadrement de favoriser le développement du syndicalisme des travailleurs indochinois. A Moulins, ils sont syndiqués au syndicat du bâtiment.

Au sein du camp de la Tireuse, va se développer un mouvement de revendications afin d'améliorer les conditions matérielles.



DR/MAITRON

Toute la CGT est mobilisée, l'aide d'André Tollet, secrétaire confédéral (responsable à la M.O.I et aux questions coloniales) sera déterminante. Eugène Gouby est en contact permanent avec lui, les résultats sont efficaces tant au niveau revendicatif qu'au niveau organisationnel.

Notons également que l'aspiration, plus politique, de l'indépendance du Vietnam fera l'objet de débat avec la CGT.

Meeting du 3 juin 1945

Dimanche à 10 heures, le Comité des Indochinois organise un meeting pour protester contre les agissements arbitraires de certains agents d'encadrement de la M.O.I.

C'est un cortège de 400 travailleurs, précédé d'une pancarte : « Que les Indochinois soient considérés comme les camarades Français. » qui pénètre salle du Pont Ginguet.

Le rassemblement, dans un ordre parfait, a lieu en présence de MM Gromolard, maire, Duperroux et Dubost, adjoints.

Nguyen Luan présente la colonie indochinoise.

Prennent la parole MM Gromolard, Dubost, Faure (secrétaire de la Région de la Fédération du Bâtiment), Gouby, secrétaire de l'UL CGT.

Luon Thanh, Que et Dàn s'expriment en langue française, ils réclament l'épuration de la M.O.I afin de « pouvoir oublier les dures épreuves qu'ils ont subies depuis leur arrivée en France », ils dénoncent ;

-l'injustice subie par « les camarades des Compagnies de Bordeaux et Bergerac qui sont incarcérés arbitrairement. »

- les cadres de la M.O.I qui entravent le mouvement d'adhésion à la CGT, arrêtent les délégués syndicaux à Lyon, les coupent des travailleurs français en le empêchant de travailler aux usines Berliet. Une motion termine le meeting en ces termes :

« Si les autorités ne tiennent pas compte de notre résolution, avec l'appui de la CGT, nous sommes décidés et prêts à faire valoir nos revendications. »



Meeting du Pont Ginguet, 3 juin 1945
DR /IHS CGT 03



Service d'Ordre des travailleurs indochinois
DR /IHS CGT 03



Départ du Camp de la Tireuse 3 juin 1945
DR /IHS CGT 03

Participation au 14 juillet

Premier « 14 juillet » depuis la Libération de Moulins, le défilé s'élanche de la place de la Mairie en direction de la place d'Allier. Après la musique, viennent les notabilités, les Femmes Françaises, l'Union Locale CGT, la JOC, le PCF, le MRP puis une série de chars représentant la République défendue par quatre maquisards, celui des Francs-Tireurs et Partisans Français.

Celui des Indochinois représente une pagode de verdure avec une lanterne sur laquelle était inscrit « Vive l'Indochine, vive la France », il reçoit une immense ovation de la part du public.

Mais un incident a précédé le défilé, le Commandant de la 35^{ème} Compagnie, « une de ces sortes de vieux colons imbus des idées de Vichy, réactionnaire » a la prétention de s'opposer à la sortie des manifestants. Très en colère, il veut interdire les pancartes portant les mots d'ordre de la CGT : « A bas les trusts coloniaux. »

« Je m'en fiche dit-il de la CGT, enlever les pancartes ! »

L'Atelier de chargement licencie

Le lendemain, la Sureté Nationale est dans le camp. En raison de leur participation au défilé du 14 juillet, ceux-ci sont débauchés de l'Atelier de Chargement le 26 juillet.

Pour la Direction, c'est « en raison de la cessation des hostilités certains travaux de déblaiement ont été soit arrêtés, soit repoussés à une date ultérieure. »

Dans une lettre d'André Tollet au Ministre du Travail, 22 août 1945, cette décision est grave car « elle tient :

1. d'une situation inavouée à l'égard de ces travailleurs,
2. à des prétextes qui prouvent que certains ne sont pas pressés de remettre debout notre industrie. »

Gouby obtient la reconnaissance du fait que leur contrat de travail les lie aux Travailleurs d'Etat. En août, il rencontre le Préfet et l'Inspection du travail pour exiger le respect de cet état de fait. Tollet dénonce l'attitude du Commandant de la 35^{ème} Compagnie à la D.T.I.

A la fin du mois de septembre, les licenciés sont reconnus dans leurs droits et perçoivent leur préavis de 15 jours d'indemnités.

Grève au camp de la Tireuse

Les travailleurs indochinois découvrent aussi la force de l'organisation collective.

Dans les cantonnements, « chaque jour, l'un d'entre eux, spécialement chargé d'étudier la presse, fait une conférence sur les événements d'Indochine et la position des partis et mouvements sur la question ainsi que les réactions des pays étrangers aux événements. »

De plus en plus confiant dans l'action collective, ils se mettent en grève le 17 octobre pour « la libération des délégués indochinois arrêtés à Paris et pour la reconnaissance par la France de l'Indépendance de l'Indochine. »

Mouvement où s'expriment de remarquables qualités de solidarité auxquels ils ajoutent la touche typique des actions asiatiques : la grève collective de la faim.

« Tous les hommes sont couchés. Ni à midi, ni ce soir, ils ne prendront quelque chose de solide. C'est un mouvement sur animé de protestation, dans le silence... Cette manifestation du silence, dans l'ordre est une manifestation de force qui prouve la forte détermination des indochinois pour obtenir satisfaction. »

Même si la CGT était sur place, pour témoigner, les indochinois sont déçus de n'avoir pas été intégralement suivis.

La CGT se méfie craignant des « manœuvres pour nous entraîner dans une action préméditée néfaste. »

Formation professionnelle

Au jour de leur licenciement, les travailleurs indochinois avaient tous un peu d'argent, mais rapidement les porte-monnaie sont vides et ils sont contraints de vendre, qui une bicyclette, qui des affaires pour compléter leur insuffisante ration.

Face au chômage, la CGT au niveau national et local décide de les accompagner dans leur demande de formation, le problème est que la plupart sont agriculteurs et n'ont pas de demande professionnelle précise.

Un fonctionnaire du Ministère des Colonies vient étudier, le 19 juillet, la possibilité de prendre des travailleurs pour leur orientation professionnelle afin de les diriger vers des stages dans un centre d'apprentissage. Ils demandent qu'on leur assure la nourriture et le salaire contrairement à ceux de Grenoble qui « demande toujours qu'on leur envoie un peu de pain sec. »

Ils sont conscients que c'est un moyen pour eux d'assurer leur promotion sociale dans un Vietnam indépendant qui en aura bien besoin. Ils demandent donc à suivre des formations d'apprentis. Mais les solutions sont peu nombreuses, pour celle de mécanicien, il n'existe pas de place selon secrétaire du syndicat CGT des mécaniciens.

Toutes les résolutions des indochinois de Moulins ou de Montluçon rappelleront « *avec force leur inscription dans les centres de rééducation et d'apprentissage professionnel.* »

La CGT et les actions en faveur de l'Indépendance du Vietnam

Le 18 octobre 1945, le Gouvernement prononce la dissolution de la Délégation Générale des Indochinois. Cette dissolution ne les empêche pas de mener des luttes dans et hors des camps.

Suite à l'action du 17, Dàn intervient à Commission administrative de l'UL le 26 octobre pour demander l'aide de la CGT pour expliquer aux Français leur attitude par rapport aux événements de leur pays.

La CGT défend une autre position. A ce moment-là, elle considère que le mot d'ordre d'« *Indépendance de l'Indochine* » ne correspond pas à leurs intérêts et à ceux de la France et que l'instauration en France d'un régime démocratique devrait bénéficier aux peuples colonisés, dans le cadre de « *l'Union Française* » (création de 1946), regroupant toutes les colonies.

L'Union Française pouvant devenir un instrument d'émancipation, un peu sur le modèle de l'URSS !

En fait, l'Union Française est une construction ambiguë, dénoncée par Ho-Chi-Min, qui en fin de compte sera dominé par les grands intérêts coloniaux.



Ho-Chi-Min

Les espoirs suscités s'effondrent d'où un changement net dans le soutien cégétiste au mot d'ordre d'indépendance défendu par leurs camarades indochinois.

Arrestations de Nguyen Luan et de Nguyen Dàn

La distribution de l'appel « *Au Peuple Français* » réclamant l'indépendance de l'Indochine et l'organisation de la grève du 17 octobre sont le prétexte à l'arrestation des deux délégués, Luan et Dàn, le 14 novembre. L'UL apporte immédiatement son soutien à ces camarades et demande à l'UD d'unir leurs efforts pour obtenir leur libération.

André Tollet, informé le 21, intervient auprès du Ministère des Colonies pour faire cesser cet état de fait.

Congrès départemental des indochinois

Le 24 décembre, 400 travailleurs indochinois se réunissent en congrès à Moulins. Il est présidé par Chabridon, assisté de Duprat et Legoutière, secrétaires de l'UD, de Gouby et Vignaud, secrétaires de l'UL de Moulins et de Montluçon.

Van Dieu, délégué national de la CGT tire les conclusions.

Le congrès se prononce pour :

- l'amélioration de leurs conditions matérielles, au chômage depuis 5 mois, ils ne demandent pas mieux qu'avoir un travail et qu'on leur permette d'apprendre un métier,
- la remise en liberté de leurs camarades arrêtés,
- au regard de leur conduite durant la guerre, ils demandent la cessation des hostilités en Indochine et de permettre l'émancipation des travailleurs indochinois.

Le lendemain, la totalité des deux compagnies est en grève.

Dans les années qui suivent, ils n'auront de cesse de faire publier des résolutions de même nature.

Conférence nationale des Travailleurs Annamites de France

Le 3 mars 1946, elle se tient à Paris. André Tollet fait parvenir une information aux syndicats qui groupent des travailleurs indochinois dans leur sein, les frais seront pris en charge par les syndicats intéressés (l'UL et l'UD s'engage pour 1 000 F de frais de voyage et de séjour).

Un délégué pour 200 travailleurs, pour Moulins les délégués désignés par le congrès départemental sont Nguyen Heanb et Do-Deub-Tho et Tran-Hân-Thien

Inculpation du Conseil de Guerre

Placés en liberté provisoire, Dàn et Luan quittent la prison de Riom début février 1946, ils pensaient, la CGT également, que l'on se dirigeait vers l'ajournement.

Mais ils sont convoqués devant le Juge d'Instruction, le capitaine Raynaud.

Pour une distribution de tracts, ils sont inculpés par le Tribunal Militaire de Clermont Ferrand et doivent comparaître le 29 mars pour « *atteinte à la Sureté Intérieure de l'Etat.* »

Gouby prend immédiatement contact avec Tollet qui intervient auprès de Laurent, Directeur des Affaires Politiques, qui aurait exigé un non-lieu (pneumatique du 28 mars).

De fait, les instructions ouvertes sont abandonnées en attendant le dépôt d'un projet de loi d'amnistie.



*Hôtel de ville de Montluçon, en haut à droite la banderole des Indochinois
1er mai 1947—DR/ IHS CGT03*

Premier mai 1947 à Moulins et à Montluçon

Les travailleurs indochinois participent aux célébrations du 1^{er} mai, journée internationale des travailleurs, à Montluçon, ils peuvent défiler derrière leur drapeau national et une banderole « Vive la CGT ».

Mais à Moulins, à la sortie du meeting alors qu'ils veulent faire de même avec pancartes et drapeaux, la police les disperse rapidement, sans incident.

Les travailleurs Vietnamiens de Montluçon demandent l'envoi d'une commission d'enquête

La 41^{ème} Compagnie Vietnamienne, cantonnée à Montluçon depuis le début de l'année 1946, est utilisée à l'usine Dunlop.

Elle reçoit le soutien des progressistes organisés au sein de l'association locale France-Vietnam. Son bureau (7 août 1948) est composé :

d'Antoine Vignaud, secrétaire de l'UL CGT de Montluçon,
Roger Varriéras ; secrétaire de l'Union CGT des Métallurgistes Montluçonnais,
Mme Broussaud,
Bernardet,
Saint Paul
Marty.

L'association fonctionne bien, luttant contre le racisme de quelques montluçonnais.

Elle accueille les vietnamiens dans les familles.
Eux aussi, savent recevoir :
- lors de la fête du Têt dans les baraquements de Villars où ils habitent,

- le 2 septembre, lors de la célébration du premier anniversaire de la proclamation de l'indépendance du Viêt-Nam par le Président Ho-Chi-Min. Il est marqué selon le journal Valmy par de brillantes cérémonies.

Tien, travailleur vietnamien « tint à nous dire quelques mots... *il parla de l'admiration de son peuple pour les sentiments démocratiques des français qui doivent être fiers des exemples à suivre qu'ils ont donné à l'univers...* »

Mais la situation se tend, le 25 décembre, à Montluçon comme à Marseille, ils font à nouveau la grève de la faim pour protester contre l'envoi de nouvelles troupes en Indochine et demandent l'envoi d'une commission d'enquête sur la répression qui s'abat sur eux.

Les Travailleurs Indochinois deviennent des « *ennemis potentiels* », « *le bras du Vietminh* » en métropole !

La « rafle » des vietnamiens de Montluçon

Le gouvernement décide de se « débarrasser » du mouvement en accélérant le rapatriement.

De « monstrueuses rafles » qui en rappellent d'autres dont celle du 4 janvier 1943 à Montluçon, ont lieu les 2 et 3 décembre 1949 à :

Montluçon, Décines (Rhône), Pont de Claix (Isère), Romans (Drôme), Thiers, Villeurbanne, Neuville sur saône, Saint Maurice de Beynost,...

La 41^{ème} Compagnie arrivera à Marseille le 3 décembre. Les conditions d'accueil sont scandaleuses, ils furent logés sur de la paille au camp Lyautey. Pendant deux jours et deux nuits de voyage, ils ne toucheront comme nourriture que les 175 g de pain et les 100 g de viande distribuée au départ de Montluçon.

Témoignage de Roger Tindilière (secrétaire général de l'UD : 1971-1983)

« On était en réunion du cercle -UJRF- à l'Edifice quand quelqu'un est venu annoncer la nouvelle :
Ils ont embarqué les Vietnamiens !
On saute sur les vélos, direction Villars.
Le camp est vide. Les flics ne savent rien, disent-ils. Mais comme on insiste, on nous dit qu'ils sont à la gare, alors direction la gare !
Ils y sont, en effet, à la gare des marchandises, parqués dans un train gardé par la police, on s'avance pour leur parler ce qui nous est refusé.
Devant notre insistance, les flics finissent par charger brutalement, je me ramasse un coup de crosse sur la bouche et le nez, d'autres camarades sont blessés mais des renforts arrivent de partout et nous repoussons les flics qui finalement nous informent que si nous arrêtons, nos amis descendront du train et que nous pourrons les saluer.
Alors on transige la dessus et c'est ce qui est fait.
Je n'ai jamais raconté ou repensé à ça sans avoir les larmes aux yeux.
Ces amis, ces camarades n'allaient pas partir comme du bétail, ils allaient sentir la fraternité et l'amitié.
Nous étions les uns à côté des autres et eux ils passaient devant nous, on se serrait la main, on s'appelait par nos noms : Tam, Pierre, Tim...les yeux pleins d'amours et de larmes.
Lorsqu'on a fait cela, on sait ce que veut dire la fraternité humaine. »



1er anniversaire de la proclamation de l'indépendance du Vietnam à Montluçon—DR/Plein la Vie

Jean-Noël Dutheil

Sources :
Archives privées de l'IHS CGT du Bourbonnais, dossier des Travailleurs Indochinois, UL de Moulins,
Témoignage de Roger Tindilière dans Plein la Vie, pages 54 et 55,
Presse : Valmy, Le Centre Républicain,
Internet : travailleurs-indichinois.org

Dernier rappel de cotisation 2016 pour les retardataires



IHS-CGT du Bourbonnais
Centre Associatif et Syndical
93 rue de Paris. 03000 MOULINS

NOM : Prénom :

Adresse :

Adresse électronique (Indispensable pour la communication par mail)
.....

Montant de la cotisation 2016

Syndicats, UL, UD, UR	40 € minimum ;	Comité d'Etablissement	40 € minimum
Actifs CGT	20 €	Retraités CGT	15 €
Jeunes	10 €	Individuels hors CGT	20 €

Rédiger vos chèques à Institut CGT d'Histoire Sociale du Bourbonnais
et envoyer à Monique BERTHON
1 Impasse de la Croix de Fer — 03000 NEUVY

VIGNAUD Antoine dit « Le toine »

Né le 17 février 1900 à Montluçon (Allier), fils d'un chaudronnier, mort le 18 mars 1970 à Montluçon ; chaudronnier ; secrétaire de l'Union Centrale des métaux CGT en 1939, 1944-1946. Secrétaire de l'Union Locale CGT de Montluçon 1939, 1944-1946 ; résistant ; membre de la Commission administrative de l'Union Départementale CGT de l'Allier 1948-1949 ; Communiste.

Antoine Vignaud était le fils de Gabriel, l'un des fondateurs du Syndicat de l'usine Saint Jacques de Montluçon en 1901. Après une scolarité, primaire et primaire supérieur, à Nancy, il entra en qualité de compagnon aux Usines de la Compagnie des Forges de Neuves Maisons. Antoine Vignaud retourna aux usines Saint Jacques de Montluçon en 1917 jusqu'en juillet 1918 où il s'engagea volontaire à la flotte de Cherbourg. Il fut libéré le 1^{er} novembre 1919 et rappelé en juin 1921 pour être définitivement libéré en février 1922. Il épousa Julia Hentzen à Chaligny (Neuves Maisons, Meurthe et Moselle) le 24 juin 1922 dont il eut deux enfants (nés en 1929 et 1932).

En 1924, il travailla à Neuves Maisons, puis il partit à Verdun (Meuse), comme chef d'atelier dans une entreprise de construction mécanique (Marlan G) où il resta 10 ans. En 1934, il s'embaucha 6 mois à Paris chez Boutley. Il rentra à Montluçon, comme chaudronnier, à Société d'Application Générale d'Electricité Mécanique (SAGEM).

Il fut candidat Communiste aux élections municipales du 5 mai 1935. Il adhéra à l'Union Centrale des Ouvriers Métallurgistes de Montluçon en mars 1936 et négocia la Convention Collective des Métaux de Montluçon-Commentry en septembre et octobre 1936. Il habita 11 quai Barbès. Il fut désigné secrétaire administratif de l'Union Centrale (Conseil syndical du 12 février 1937) puis secrétaire général. Le 25 septembre 1937, il quitta la SAGEM et rentra aux Carrières du Diénat en qualité de travailleur mécanicien chargé de l'entretien du matériel (Les carrières appartenaient à une société lyonnaise qui travaillait des matériaux pour le ballast et la voirie routière). Il devint secrétaire adjoint du syndicat du bâtiment en 1939, date à laquelle il fut également conseiller prud'hommes.

En 1939, il fut secrétaire de l'Union Locale CGT de Montluçon et trésorier de la section communiste. Lors de la réunion extraordinaire du Conseil d'Administration de l'Union Locale de Montluçon du 7 octobre 1939, Antoine Vignaud vota, avec Cussinet, Varriéras et Delabre contre la déclaration du bureau confédéral et fut exclu de la CGT. Il fut déchu de ses responsabilités en avril 1940. Il participa à la réorganisation clandestine du Parti Communiste dans la région de Montmarault avec Lanusse, Bavay (père) et Georges Gauvin.

Pendant les hostilités, Antoine Vignaud fut, le 5 mars 1940, placé en affectation spéciale à la Compagnie spéciale, le 6, par ordre d'appel individuel, il fut placé au dépôt de guerre 133 de Montluçon. De là, il fut affecté à la première compagnie (4^{ème} section) de travailleurs du Fort Barraux (camp de séjour surveillé de Sisteron, Basses Alpes), le 15 août 1940. Il y fut, après sa démobilisation, maintenu par l'autorité militaire, sans qu'il en connaisse les raisons, en fait, il était interné par décision de l'autorité militaire comme membre du parti communiste et syndiqué. Plusieurs demandes de libération (septembre et décembre 1940) lui furent refusées. Le 22 avril 1942, il souscrivit l'engagement d'honneur de se « rallier au nouvel ordre social et de respecter l'œuvre et la personne du Maréchal de France, Chef d'Etat ». Il fut libéré et rendit son paquetage le 23. Il aurait du se rendre à Montluçon. Au cours d'une perquisition de son domicile de Montluçon, il fut retrouvé des circulaires du Front National pour : « l'Indépendance et la Liberté de la France » ainsi que deux brochures anciennes. Pour la Police, il était en fuite. Son « allégeance » au régime de Pétain fut l'unique possibilité de retrouver la liberté pour devenir l'un des responsables de la CGT clandestine à Grenoble. Il garda beaucoup de rancœur envers le Parti Socialiste et son arrestation en 1940 et ne manquait pas de dire « tant pis pour ceux qui croyaient qu'on serait mort avant eux. »

Après la Libération de Montluçon, il participa à la réunion qui donna naissance à la nouvelle Union CGT de Montluçon avec la mention, responsable de l'Isère. Antoine Vignaud prend la direction de l'Union Locale provisoire de Montluçon. Il adopta une attitude conciliante envers ceux qui avaient failli mais qui s'étaient repris. Son poste fut confirmé lors du premier congrès. Admiré par la jeune génération pour son activité d'avant guerre, apprécié des anciens, il fut surnommé par les militants « Le toine ». Au congrès du 6 octobre 1946, il fut reconduit comme secrétaire général de l'UL jusqu'au congrès du 20 janvier 1952 où il abandonne cette responsabilité. En 1946, il redressa la situation de l'Union Départementale des syndicats de la Métallurgie (UDSM) en 1947, il succéda à Varriéras.

A cette date, il était l'un des six secrétaires permanents de l'Union départementale CGT de l'Allier, membre du Comité Fédéral du PCF et au bureau de l'Association France-Viet-Nam en 1948.

Candidat aux élections de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale le 17 novembre 1955. Il travailla chez Berthon-Dechery dont il fut le secrétaire du syndicat (1957).

La Fédération du PC, la section Ville Gozet, la cellule de Blanzat publièrent une courte nécrologie à son décès, le 18 mars 1970.

SOURCES : Arch. Dép. Isère Arch. 15W227 17W143.-Arch. Dép. de l'Allier 1289W32-1 et 32-2.-Arch. IHS-CGT du 03.-Un siècle de luttes en Bourbonnais, Marcel Légoutière page 80. — André Sérézat, Et les Bourbonnais se levèrent, Nonette, Éd. Créer, 1986.Presse : {La Montagne} 21 mars 1950. Témoignage de Roger Tindilière, 5 mars 2012.